

# Granges-Aumontzey Environnement Des associations dénoncent la tenue d'un enduro de moto

Vosges Matin le 07/04/2018

<https://www.vosgesmatin.fr/edition-de-saint-die/2018/04/07/des-associations-denoncent-la-tenue-d-un-enduro-de-moto>



*Photo HD*

L'association demande l'annulation de l'arrêté préfectoral autorisant la tenue de l'enduro de moto. Archives Victor SALVADOR

Au nom de plusieurs associations, Claude Maurice (Oiseaux Nature) a pris sa plume hier pour écrire au préfet des Vosges. La raison de sa colère : la tenue ce week-end de l'enduro de moto des monts de Vologne à Granges-Aumontzey. « Jusqu'à 500 motards pourront vrombir sur 80 km en milieu naturel. La plupart des 500 motards attendus viennent souvent de fort loin détruire notre fragile massif », souligne Claude Maurice dans le courrier que l'association envoie au préfet des Vosges. Oiseaux Nature demande l'abrogation de l'arrêté préfectoral autorisant la tenue de cet enduro. « Il est irresponsable de la part de l'État d'autoriser de telles manifestations en milieux naturels alors que la pratique des loisirs motorisés y est interdite par la loi », souligne Claude Maurice. Oiseaux Nature précise que des avis défavorables ont été donnés au guichet unique environnement de la Direction départementale des Territoires.

L'association précise qu'elle compte bien attaquer l'arrêté préfectoral devant le Tribunal administratif mais un recours en urgence - en référé - est impossible vu les délais.

Contactée hier, la préfecture indique que l'arrêté autorisant la course est maintenu. Et que les associations ont le droit de le contester au Tribunal administratif.

Le courrier au préfet est signé par Oiseaux Nature, SOS Massif des Vosges, VNE et l'ASVPP.

K.T.